

La Vie Avesnoise



Le magazine de la ville d'Avesnes-les-Aubert - *Une information de proximité à domicile !*

Mai 2022

86



CENTRE DE LOISIRS
Des activités « florissantes »

Au programme...

BUDGET 2022

Dossier spécial

Pages 4-6



MAISONS FLEURIES...

Pensez à vous inscrire au concours 2022

Page 7



LE COMITÉ DES FÊTES

Il vous concocte un beau programme

Page 8



Tous les mardis matin

PERMANENCE DES FINANCES PUBLIQUES.

De 8h30 à 12h en mairie.

Du 7 au 10 mai

FÊTE FORAINE.

Attractions foraines au parc de la résidence Alamo.

Dimanche 8 mai

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945.

Rendez-vous pour le défilé Place de la République à 9h15.

BROCANTE DU COMITÉ DES FÊTES.

De 8h à 18h dans les rues des résidences Fleurie et de la Râperie.

Un arrêté municipal interdit la circulation et le stationnement dans ces résidences de 7h à 19h ce jour-là. Merci de votre compréhension.

BROCANTE DE LA RESSOURCERIE D'ACTION.

De 10h à 18h à la Ressourcerie située au 7 rue du 19 mars 1962.

Mercredi 18 mai

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS POUR LA FÊTE DES MÈRES.

Voir le coupon joint en annexe.

Lundi 23 mai

LA PERMANENCE DE FRANCE RÉNOV'.

M^{me} Alglave, conseillère France Renov' du Cambrésis vous reçoit en mairie sur rendez-vous au 03.62.53.25.18.

Samedi 28 mai

FÊTE DES MAMANS AVESNOISES.

Salle Georges Cacheux de 14h à 16h.

Du 30 mai au 2 juin

INSCRIPTIONS POUR L'ALSH DE JUILLET.

À l'accueil périscolaire uniquement le matin de 9h à 11h45.

Mercredi 1^{er} juin

DES JEUNES À LA RENCONTRE DES ACTEURS DU TERRITOIRE.

Journée rencontre organisée par la Mission Locale en partenariat avec la Bouée des Jeunes à la salle Georges Cacheux.

Jeudi 2 juin sur rendez-vous

BUS FRANCE SERVICES.



Place Jean Moulin (face à la mairie) de 9h30 à 13h et de 14h à 16h sur rendez-vous au 03.59.73.18.30.

Vendredi 3 juin

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES.

Voir le coupon joint en annexe.

Dimanche 5 juin

COURSES CYCLISTES

UFOLEP. Retrouvez plus d'informations dans le prochain numéro.

LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Elles peuvent vous soutenir



LES RESTAURANTS DU CŒUR

La distribution se fait tous les mardis dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux - 39 rue Henri Barbusse.



LE SECOURS POPULAIRE

À la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M^{me} Isabelle Libert 06.09.43.82.82.



LE SECOURS CATHOLIQUE

18 rue du Petit Séminaire 59400 Cambrai 03.27.81.21.89.

État-civil

DÉCÈS.

Ils vont nous manquer

LEGRAND veuve BURY Claudine, 88 ans.

CAILLAUX Georges, 93 ans.

GLACET épouse SOURMAILLE Monique, 79 ans.

DOYEN Gérard, 73 ans.

Les guichets de la mairie sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.

Mairie : 03.27.82.29.19 - Courriel : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr

Numéros Utiles : Services Techniques : 03.27.78.39.44 - C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04 - Crèche : 03.27.79.78.21
Relais d'Assistants Maternelles (RAMI-RPE) : 03.27.37.98.74
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50 - Mission Locale : 03.27.70.86.59
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537 - CA2C : 03.27.75.84.79

LE CENTRE DE LOISIRS DE PRINTEMPS *Des activités « florissantes »*

Les enfants ont été accueillis du lundi 11 au vendredi 15 avril 2022. Au programme des vacances d'avril : des activités axées sur la plantation et le jardinage. Mais aussi des activités manuelles et sportives pour se détendre, s'amuser et se défouler en cette période printanière !

L'accueil de loisirs a enregistré l'inscription de 96 enfants âgés de 3 à 11 ans qui ont été encadrés par une équipe d'animateurs emmenée par M^{me} Alexandra Porte. Cette semaine était basée sur le thème : « Silence ça pousse ». Les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir les joies du jardinage. Des activités manuelles, des grands jeux et des ateliers création de jeux et de cuisine sont venus compléter le programme d'animations. Grâce aux intervenants du Conseil Départemental du Nord, les enfants ont également bénéficié d'un évéil sportif.



LE PROCHAIN CENTRE DE LOISIRS *Les inscriptions*

Le prochain ALSH durera trois semaines au mois de juillet, soit du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022. Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant pour 1, 2 ou 3 semaines. Les inscriptions seront prises à l'accueil périscolaire « L'île aux enfants » uniquement du lundi 30 mai au jeudi 2 juin 2022, le matin de 9h à 11h45.

Les dossiers d'inscription seront disponibles à l'accueil périscolaire, aux écoles, en mairie et téléchargeables sur le site www.avesnes-les-aubert.fr

Scannez et découvrez !





BUDGET 2022

Le 15 avril, le Conseil municipal a adopté le budget 2022 confirmant une politique de maîtrise des dépenses pour continuer à favoriser l'investissement. L'exercice s'avère difficile dans des temps incertains avec la pandémie de Covid-19, l'inflation très importante à supporter et, avec elle, l'augmentation des coûts à services constants (matières premières, énergie, ...). Tout cela pèse très lourdement sur les charges de la commune. Faire davantage avec toujours moins devient de plus en plus difficile. Pour autant, la Municipalité se mobilise pour développer les projets et maintenir les services de proximité.

En toute transparence



Outre le contexte difficile, l'État met en œuvre, depuis plusieurs années (la municipalité alertant déjà dès 2015), des mesures qui impactent directement les finances locales et donc toutes les collectivités territoriales.

La suppression de la taxe d'habitation, par exemple, bénéfique pour les contribuables, réduit les marges de manœuvre des collectivités. Les dotations versées par l'État, après plusieurs années de baisse,

n'évoluent plus malgré l'augmentation des charges. Enfin, les différentes réformes gouvernementales annoncées ces dernières semaines ont un impact sur les budgets.

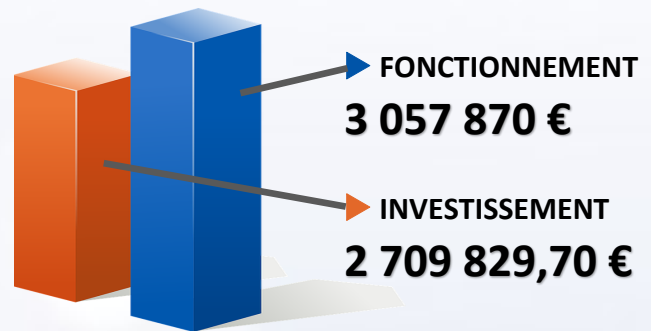
Ainsi, cette année encore, les finances de la ville sont largement impactées.

En détail

Le budget communal 2022

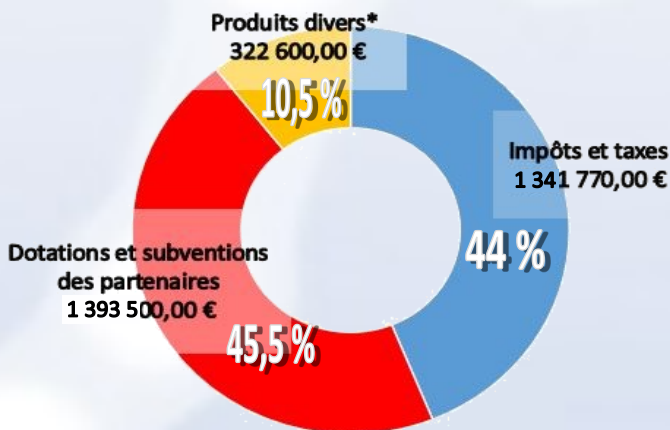
La municipalité entend, malgré les contraintes et des normes toujours plus drastiques et complexes, perpétuer sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en continuant à investir pour valoriser le cadre de vie et développer notre commune.

5.7 Millions
D'euros



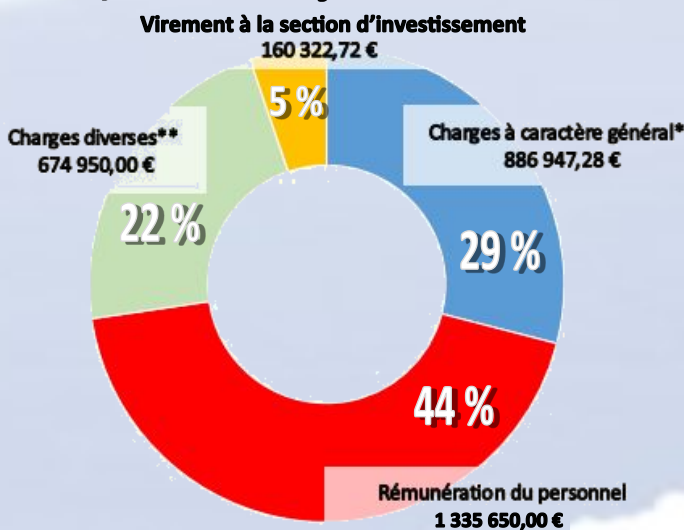
Les recettes de fonctionnement

3 057 870 €



* Redevances ; tarifs cantine, périscolaire, ALSH ; concessions, etc.

Les dépenses de fonctionnement



* Électricité, gaz, eau, fournitures, matériels, carburants, télécommunications, affranchissements, etc.

** Cotisations aux syndicats intercommunaux, subventions CCAS et associations, intérêts d'emprunts, opérations d'ordre, etc.

Les investissements : un atout pour l'avenir

La commune continue d'investir aujourd'hui pour le cadre de vie de demain. Il s'agit de laisser aux générations futures une ville en phase avec son temps.

Ainsi, en termes d'investissements et de projets, nous pouvons citer, entre autres, la réhabilitation de la friche France Menuiserie Confort (FMC) qui deviendra une résidence de 56 logements ; la démolition des hangars

du Site Dupont rue Henri Barbusse ; la fin des travaux de la Salle des fêtes ; une étude d'assistante à maîtrise d'ouvrage relative à la rénovation des rues Paul Vaillant-Couturier et Jules Guesde ; etc.



La construction d'une résidence sur l'ancienne friche FMC, située rue Sadi Carnot.



Le site Dupont, situé rue Henri Barbusse.

BUDGET 2022

Les prévisions chiffrées avancent une nouvelle perte de ressources de 170 000 à 200 000 € pour la commune. Les capacités se réduisent donc fortement et des orientations se sont imposées comme la réduction des charges de fonctionnement, des investissements redimensionnés et une faible évolution du taux de taxe foncière sur le bâti (1,5 %), après une baisse de 2,37 % en 2020.

Le taux de taxe foncière sur le bâti évolue de 1,5%

Il est à noter avant toute chose que le taux communal de taxe foncière n'a pas évolué depuis 1995, soit depuis 27 ans. D'ailleurs, malgré l'évolution il sera toujours inférieur au taux voté en 1988, qui s'élevait alors à 29,27 %.

De plus, avant 2020, il y avait une taxe additionnelle au titre du SIVOM d'Avesnes-les-Aubert. Cette taxe s'élevait à 2,37 %. Suite à un transfert de compétence concernant la gestion des eaux pluviales urbaines, les habitants n'ont plus payé cette taxe qui avait été absorbée entièrement par la commune (pour un montant de 76 000 €). Les habitants ont donc mécaniquement bénéficié d'une baisse du taux de taxe foncière de 2,37 % depuis 2020.

Aujourd'hui, au regard des nouvelles contraintes qu'elle doit assumer, la municipalité fait évoluer le taux de taxe foncière sur le bâti de 1,5 %, pour un gain estimé à 27 600 €.

Pour autant, malgré cette hausse et pour ce qui concerne la part communale, les Avesnois paieront toujours moins que ce qu'ils payaient avant 2020. En effet, la hausse de 1,5 % aujourd'hui vaut bien moins que la baisse de 2,37 % en 2020.

592 NORD		Commune : 037 AVESNES-LES-AUBERT						
Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	To cot	
26,47 %	2,37 %	6,50 %	19,29 %	0,469 %	16,61 %	0,386 %		
26,47 %	%	6,50 %	19,29 %	0,315 %	16,61 %	0,374 %		
512		512	512	512	512	512		
136		33	99	2	85	2		
134	12	33	98	2	84	2		
136		33	99	2	85	2		
+1,49 %	-100 %	0 %	+1,02 %	0 %	+1,19 %	0 %		

Sur cette feuille de taxe foncière de 2019, le taux du syndicat de communes était de 2,37 %. Il est passé à 0 en 2020.

Ici, le contribuable avesnois avait payé 12 € en 2019, et 0 € depuis 2020. C'est la commune qui assume intégralement cette charge.

Concrètement, l'augmentation de 1,5 % voté au budget 2022 va représenter, selon les sources du Trésor Public, pour la part communale : une hausse de 0,58 €/mois pour les plus petites valeurs locatives ; et une hausse de 3,75 €/mois pour les plus hautes valeurs locatives.

La préservation des services de proximité

La municipalité met tout en œuvre pour développer les services de proximité à l'image des accueils de loisirs, de la restauration scolaire, du CAPAHD (service gratuit), etc. Et ce, avec des tarifs particulièrement attractifs.

À titre d'exemple, les tarifs de la cantine sont parmi les plus faibles de l'arrondissement allant de 1,70 € à 2,90 € le repas, selon les critères d'éligibilité et les quotients familiaux. Pour autant, le coût d'un repas pour la collectivité s'élève à près de 5,50 €, entre le coût facturé par le prestataire et les charges de personnel.

Ainsi, le reste à charge pour la municipalité s'élève en moyenne à 3 €, ce qui n'est pas neutre lorsque l'on sait que sont servis plus de 30 000 repas par an.

De même et par exemple, le coût de l'ALSH de juillet

dernier s'est élevé à 78 910 €. La participation globale des familles s'est élevée à 8 152 € et la subvention versée par la CAF s'est, elle, élevée à 9 980 €. La commune a pris à sa charge 60 778 €.

Ces quelques exemples montrent, s'il le fallait, les efforts importants que consent la municipalité pour proposer des services si essentiels à la population.

Le prix d'un repas de cantine : environ 5,50 €

1,70 €

Part financée par la famille d'un 3^{ème} enfant scolarisé en maternelle (soit environ 30%).



3,80 €

Part financée par la commune (soit environ 70%).

LE PLEIN D'INFORMATIONS PRATIQUES

Ça peut vous être utile...

Bloc-note

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

DANIELLE CASANOVA - Rappel



Les inscriptions sont prises par M^{me} Alexandre, directrice de l'établissement, le lundi sur rendez-vous.

Il vous est demandé de préparer un dossier contenant un justificatif de domicile, les photocopies du livret de famille (parents et enfant) et du carnet de vaccinations à jour. Ce dossier sera à déposer sous pli à l'école une semaine avant le rendez-vous.

Contact pour prendre votre rendez-vous : courriel à : ce.0590570z@ac-lille.fr ou par téléphone au 03.27.37.12.27. (uniquement le lundi).

BIBLIOTHÈQUE. Message destiné aux usagers



Au-delà, une relance téléphonique ou par voie postale sera effectuée.

De plus, le livre est un bien précieux et fragile, il est nécessaire d'en prendre soin et d'éviter les pages tachées et cornées par respect pour les prochains emprunteurs. Merci de veiller également à ce que vos petits-bouts

ne gribouillent ou n'abîment certaines pages. Si vous vous apercevez qu'un livre est abîmé, merci de le signaler à la bibliothécaire et de ne pas le réparer vous-même. Nous vous remercions de votre compréhension.

La bibliothèque municipale est ouverte au public le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 17h.

Elle est située dans le bâtiment Suzanne Lanoy - rue Camélinat 03.27.82.29.10.

Suite à de nombreux retards de restitution des livres empruntés, la bibliothèque municipale tient à rappeler que le délai de restitution des livres est d'un mois.

LES TRAVAUX SONT TERMINÉS... Réouverture de la déchèterie de Saint-Aubert

Le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) vous informe que les travaux de la déchèterie de Saint-Aubert sont terminés.

Située Chemin de Villers-en-Cauchies, elle vous accueille depuis le lundi 2 mai 2022 aux horaires d'ouverture suivants :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30,
- Le dimanche de 9h à 12h. Elle est fermée le mardi et les jours fériés.

Pensez également au ramassage de vos encombrants à domicile gratuitement.

Pour vous débarrasser de vos encombrants, appelez le 09.69.39.10.89 (appel non surtaxé), du lundi au samedi, de 8h à 18h. Il suffira de préciser le type d'encombrant et leur volume. Le jour convenu, vous devrez les déposer devant votre domicile le

matin avant 8h. Ce service gratuit est limité à 2 demandes par an et par foyer.

Plus d'information sur le site www.siaved.fr

POINT INFO DÉCHETS :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 0 800 775 537 (numéro vert)
pointinfodechets@siaved.fr



IMPÔTS. La déclaration des revenus



La période de déclaration des revenus a commencé le 7 avril dernier. Les personnes qui souhaitent faire leur déclaration en version papier ont

jusqu'au jeudi 19 mai pour l'envoyer. Pour les contribuables qui optent pour la version numérique, la date butoir pour notre département est fixée au mercredi 8 juin 2022.

Plus d'infos sur le site impots.gouv.fr

MAISONS FLEURIES. Pensez à vous inscrire au concours 2022



Le concours communal des Maisons Fleuries est ouvert. Ce concours

participe au fleurissement de notre commune pour un cadre de vie encore plus agréable à l'œil. **Inscrivez-vous grâce au coupon joint en annexe.**

INFIRMIÈRE LIBÉRALE. Message de M^{me} Isabelle Canonne



M^{me} Isabelle Canonne Herpelink, infirmière libérale, tient à vous informer qu'une remplaçante assure la

continuité des soins de ses patients, et cela pendant toute la durée de son absence pour raison de santé.

Le cabinet est situé au 11 rue Camélinat 06.71.57.22.11.

ATTENTION AU BRUIT ! Réglementation relative au bruit des travaux en extérieur



Les beaux jours reviennent et avec eux l'entretien de vos espaces et la tonte des pelouses. Nous tenions à vous rappeler que la tonte et les travaux de jardinage (débroussaillage, taille électrique, ...)

doivent avoir lieu sur notre commune selon les horaires ci-dessous :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Un respect simple pour un mieux vivre ensemble.

La Vie Avesnoise en images...

Chasse aux œufs

Le 18 avril dernier, le Comité des Fêtes s'est substitué à la municipalité et a organisé sa première chasse aux œufs dans la Voie Verte.

Près d'une cinquantaine de petits gourmands s'en sont donné à cœur joie !



Le comité des fêtes

Une réunion de programmation des futures manifestations s'est tenue fin mars. Les membres du Comité des Fêtes vous concoctent de belles animations.

Plus d'infos en flashant le QR code :



Solidarité pour le peuple Ukrainien

Félicitations au Groupe Arpège qui a organisé un concert solidaire, à l'église le 3 avril dernier, avec la chorale « A Croche Chœur » de Caudry.

1 030 € ont pu ainsi être reversés à l'association « Les Amis de Zakopane » pour organiser un futur convoi humanitaire. Nous saluons et félicitons les organisateurs, les chœurs et les généreux donateurs.



Majorettes

Le lundi 18 avril dernier, les Majorettes avesnoises ont pu organiser leur festival à la Halle des sports du collège. Différents groupes, venus des alentours et même de plus loin, ont proposé chacun leur tour un show. C'était un festival coloré qui a régalé les spectateurs.



Le verger pédagogique

Le 30 mars dernier, les enfants des ALSH du mercredi ont planté quelques arbres fruitiers dans le verger pédagogique situé dans la rue du 19 mars 1962. Merci les enfants !

Harmonie Batterie

L'Harmonie Batterie Municipale recherche des musiciens pour renforcer leurs rangs. Vous avez envie de partager la musique en toute convivialité ? Vous jouez, avez joué ou voulez apprendre à jouer d'un instrument, venez les rejoindre quel que soit votre niveau ou votre âge. N'hésitez pas à contacter le Président, Monsieur Jean-Jacques Canonne au 06.30.80.97.22.



Salle des fêtes

Ces dernières semaines, la toiture des ailes des entrées de la salle des fêtes a été réfectionnée ainsi que les charpentes.

La Vie Avesnoise
Magazine mensuel
d'informations municipales

Mairie - 3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Conception, Rédaction, photos :
Service Communication de la Ville
d'Avesnes-les-Aubert

Photos : M. César Herbin,
bénévole

Impression : Imprimerie Le Lièvre
16 Avenue de Saint-Amand
59300 Valenciennes

Diffusion : 1850 exemplaires

Dépôt légal :
2^{ème} trimestre 2014

ISSN 2492-4326